



L'EPU du Kenya

Mercredi, le 22 Septembre 2010

Intervenant : Romain Moriaud

Monsieur le Président,

La RADDHO se félicite des efforts accomplis par le Kenya pour l'établissement d'un système politique favorisant le renforcement de l'état de droit ainsi que la protection des droits humains.

Cependant, nous déplorons le fait que le gouvernement n'ait pas encore pleinement appliqué les recommandations de la commission d'enquête (Commission Waki) sur les violences post électorales de 2007, ainsi que celles du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires.

Par ailleurs, nous regrettons la persistance de l'impunité étant donné que les responsables de ces violences postélectorales n'aient toujours pas été identifiés. Cette impunité se retrouve aussi dans le fait que les défenseurs des droits de l'homme ainsi que les témoins de ces violences continuent à subir des intimidations.

Enfin nous encourageons le Kenya à continuer de renforcer les relations entre les différentes communautés et minorités afin de pouvoir protéger leurs droits et aller dans le sens d'une réconciliation nationale prévue par la stratégie « Kenya Vision 2030 ».

A lutter contre les discriminations à l'égard des femmes par exemple les mutilations génitales.

A harmoniser les mesures anti-terroristes aux normes du droit international et des droits humains afin de garantir la compensation des victimes

En conclusion nous saluons la stratégie à long terme appelée « Kenya Vision 2030 » visant l'apaisement, la réconciliation nationale, la reconstruction économique et la promotion de l'égalité des sexes. De plus, nous notons également une amélioration sensible concernant la lutte contre la corruption dans le pays bien que des efforts soient encore à faire.

Je vous remercie